

Compte-rendu SUD de la rencontre entre la CNAM et les organisations syndicales de la CPAM Rouen Elbeuf Dieppe

Dans le cadre de la venue de la Ministre pour parler du 100% santé, les Organisations Syndicales ont été reçues par M Peix (Directeur délégué CNAM), M.Boyer (Directeur CPAM Rouen Elbeuf Dieppe et Le Havre) et M.Cuchet (Directeur délégué CPAM Rouen Elbeuf Dieppe)

Entretien débuté avec présentation par Monsieur Boyer du déroulement de la journée de Mme Buzyn : phase déjeunatoire avec PFIDASS service médical service social et accueil, acteurs principaux du 100% Santé

permanence ministérielle= rencontrer des assurés (triés sur le volet avant l'arrivée de la ministre, note de SUD) + visite au service contrôle

Déclaration SUD (cf mail de ce matin)

Fo et la CGT ont également fait leurs déclarations

remise de la lettre ouverte à Mme Buzyn qui a déjà "largement été consultée" dit Monsieur Peix

Monsieur Peix retient 3 enjeux suites aux déclarations syndicales :

1- les impacts de la démat et l'évolution des métiers

SUD a dénoncé à nouveau la fracture numérique, les assurés laissés sur le carreau (à cela Monsieur Cuchet répond que nous avons la chance d'avoir des agents itinérants, SUD répond qu'ils ne sont que 2, clairement un mini pansement sur une immense plaie béante), la déshumanisation de nos métiers (sur ce point Monsieur Peix fait son mea culpa en affirmant y travailler), les dysfonctionnements des services imposés (ameli / plateformes tel et EPTICA qui n'ont pas les moyens de traiter correctement les demandes etc)

A noter la gratuité du 3646 pour juin 2020 seulement

Monsieur Peix se dit conscient qu'une partie de la population n'aura jamais usage du numérique, mais à la question : que comptez vous faire, à part les agents itinérants pas de réponse particulière (et l'intervention de la Poste qui ira à la rencontre des assurés en situation de renoncement au soin)

SUD constate avec virulence qu'on préfère déléguer une partie de notre mission à un autre service public, déjà en souffrance, plutôt que de nous donner les moyens d'aller au bout de notre mission.

2 l'évolution du service public et de l'accompagnement

SUD a à nouveau dénoncé la fermeture des accueils de proximité, les mutualisations contre parfois productives

la cmu contributive : Monsieur Peix affirme que la caisse nationale est vigilante sur la charge de travail à venir et suivra avec attention le déploiement

SUD répond qu'il n'est pas acceptable d'attendre que la CMU contributive soit déployée pour se demander si peut être il est possible d'avoir les ressources nécessaires. Monsieur Peix indique qu'un programme informatique dédié sera déployé ainsi qu'un lourd travail par l'agence comptable.

SUD s'inquiète de l'augmentation des prix des mutuelles privées qui découlera de ce dispositif. Monsieur Peix indique qu'il n'y a pas de raison, car avec le 100% Santé l'équilibre se fera au niveau des rentrées d'argent des OC.

Les nouveaux entrants à la CMU contributive sont à distinguer des assurés actuellement bénéficiaires de l'ACS qui devraient restés rattachés à leur OC actuel.

le 100% santé : pour M.Peix pas de charge de travail complémentaire, surtout de la statistiques et de l'informatique à mettre à jour

SUD déplore les délais de traitements imposés aux assurés, la dégradation de leur accompagnement notamment par l'utilisation de réponses types inappropriées

DMP : SUD insiste sur le fait que , comme pour le compte ameli, l'ouverture massive ne suffit pas à l'aboutissement du projet. Le rôles des PS est primordial. Monsieur Boyer évoque les nombreuses réunions avec les PS pour mener ce projet à bien. A noter la généralisation à venir, ou l'ouverture sera d'office sauf demande contraire de l'utilisateur.

MSAP : SUD alerte sur le fait que les MSAP ne suffisent pas à correctement quadriller et le territoire que la prise en charge des visiteurs est incomplète

Monsieur Boyer indique que des travaux sont en cours pour élargir les partenariats institutionnels, notamment pour Rouen avec la CAF. Monsieur Peix confirme que les MSAP ne pourront jamais remplacer l'assurance maladie.

Accueil : La caisse nationale souhaite améliorer les articulation front et back office.

SUD alerte sur le nombre de canaux de contact (plateformes assurés et PS, EPTICA, VREC, lignes directes, Espace Pro, BAL génériques...) qui rend le traitement très lourd pour les salariés et qui brouille les pistes pour les usagers et déplore la perte de proximité. L'accent est mis sur l'échec et la contre productivité de la plateforme PS.

Monsieur Peix assume ce raté.

SUD met l'accent sur la précarité d'usagers déjà utilisateurs du numérique donc qui ne sont pas en situation d'isolement, et donne un exemple à Monsieur Peix d'une

assurée (seule avec deux enfants) qui a contacté la plateforme pour un arrêt du 15 mai, à qui on annonce que l'indemnisation devrait intervenir fin juillet.

Monsieur Peix admet que ce type de situation doit être extraite du flux pour un traitement attentionné. SUD répond qu'un traitement attentionné ne peut être apporté dans le cadre d'activités dématérialisées, sans effectifs supplémentaires, sans moyens suffisants pour les plateformes ou le BO, et que ce type de situation est loin d'être à la marge, dans la mesure où les assurés qui nous contactent sont déjà ceux qui ont un pb à résoudre !

3-l'équilibre contraintes/ressources

par rapport à l'intégration du RSI et des sections étudiantes, Monsieur Cuchet rappelle que la CPAM RED a la chance de constater un équilibre entre la charge de travail supplémentaire et l'arrivée des agents des anciens régimes

Les syndicats rappelle tout de même que les effectifs ne suffisent pas malgré ce contexte.

Monsieur Peix assure que des effectifs complémentaires seront données aux PFS.

Classif : négociation porte sur création d'emplois repères qui garantiront selon Monsieur Peix l'équité nationale. SUD rappelle que l'équité c'est très bien, mais acceptable seulement si ça tire ceux d'en bas vers le haut, ce n'est pas recevable si ça fait stagner les "un peu moins pires". 25% de mesures garanties conventionnellement. SUD insiste sur l'urgence de la revalorisation du point en évoquant des exemples concrets : agent en CDI à temps plein depuis 10 ans, seule au foyer a encore le droit à la prime d'activité, normalement destinée à la précarité induite par un salaire trop bas, points de compétences qui seront toujours, intentionnellement ou non, donnés de manière subjective et inégale. Monsieur Peix rappelle que tant que les OS ne signent pas il n'y aura aucune évolution de la classif. Il assure que le projet qui a dû être retiré constituait une évolution de rémunération pour les salariés mais que le texte n'a certainement pas été bien compris.

SUD reprend l'exemple sur 4 ans : 8 points d'expérience + 7 points de compétence (si BO) = 15 points

projet : 9 points de rattrapage si pas de mesure individuelle ou 12 points si attribués par encadrement

Monsieur Peix indique que le projet ne se résumait pas cela.

SUD conclut comme habituellement "peu importe que l'on ait de manière individuelle 7 ou 9 points tout les 3 ou 4 ans, la seule mesure acceptable est et restera la revalorisation du point"

A noter que Monsieur Peix annonce une année 2020 difficile, SUD constate que c'est ce qu'il est dit année après année. Monsieur Boyer évoque une période profondément transitoire.

La seule réponse formulée est le recours aux CDD, idée rejetée par les OS qui justifient le besoin de CDI : équipes compétentes, pérennes, et CDD = précarité

L'entretien est conclu sur la nécessité de maintenir le dialogue social.